

L'organisation professionnelle agricole au futur en zone sud méditerranée

Un grand nombre d'agriculteurs

- Une organisation agricole représentative
- Une organisation économique et sociale

L'organisation professionnelle des agriculteurs

- Un exercice difficile, des conceptions et des situations différentes selon les pays
- Des missions et des rôles identiques dans tous les pays
- Une nécessité pour développer un type d'agriculture avec une double mission:
- Représenter l'agriculture auprès de l'état et de la société
- Structurer développer le monde agricole dans l'organisation économique et sociale des producteurs.
- Une organisation de filière à créer et développer
- Les partenariats possibles

Un exercice difficile des conceptions et des situations différentes

- Difficile quand on a été impliqué et que l'on a un vécu
- S'abstraire de ce vécu pour retenir l'essentiel et proposer ce qui paraît le plus adéquat.
- Une situation assez disparate
- En Tunisie nous avons un syndicat agricole puissant et pas de chambres d'agriculture
- En Algérie au Maroc on a des chambres d'agriculture qui ont une relative puissance et pas de syndicat central, mais des syndicats spécialisés.
- Des coopératives puissantes au Maroc et en Égypte etc.

Une double mission

- Le rôle de représentation
- Auprès des états et des instances régionales
- Auprès de la société, consommateurs, autres corps sociaux, du milieu associatif (consommateurs, écologistes) Partout dans le monde à des degrés et sous des formes diverses les représentants de l'agriculture s'expriment
- Comment? Un syndicat agricole? Une Chambre d'agriculture?
- L'essentiel étant la représentativité (élections)
- Des moyens pour élaborer des dossiers crédibles
- Se méfier de la politique politicienne.

Une organisation économique et sociale de l'agriculture

- Une agriculture nombreuse et dispersée
- Un marché qui se mondialise et se concentre
- Une agriculture qui a besoin de capitaux
- Qui doit investir
- Qui a besoin de sécurité et de visibilité
- Qui doit être souple et qui doit savoir s'adapter
- Qui a besoin de commercialiser ses produits

L'organisme économique des agriculteurs

- De nombreux centres de décisions
- La coopérative demeure le premier outil disponible
- Besoins en agrofourniture, commercialisation investissements communs CUMA, chantiers communs
- Rôle de secteur témoin de la coopération
- Le crédit adapté à l'agriculture
- Les systèmes d'assurance adaptés à l'agriculture
- Le progrès technique (le développement)

L'organisation interprofessionnelle

- Mis à par les circuits courts et la vente directe qui vont se développer.
- Des réussites économiques et commerciales
- Ne pas rester fournisseur passif
- Devenir un participant actif dans la filière
- Qui a voix au chapitre
- Qui prend sa part de responsabilité dans son maillon mais qui la resitue dans l'ensemble de la chaîne.
- Qui a droit à un partage équitable de la valeur ajoutée collective.

Développer le partenariat Nord Sud

- Pour des raisons d'ordre général politique éthique géographique (proximité)
- Pour des raisons de solidarité économique et d'intérêts économiques réciproques.
- Dépasser le cadre des bonnes paroles et des résolutions
- Construire des partenariats impliquant les structures du Nord et du Sud
- Impliquer les responsables agricoles du Nord et du Sud dans des constructions économiques communes.
- Il y a un champ d'action possible et encore peu pratiqué